

SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE D'AVIRON

LYCEE ARTHUR VAROQUAUX



La section d'excellence sportive offre à des élèves volontaires un entraînement plus soutenu dans la discipline sportive retenue tout en suivant une scolarité normale. Elle permet de former de jeunes sportifs de bon niveau territorial désireux de vivre un parcours sportif pouvant les amener vers le haut niveau national et international.

Texte de référence

Circulaire N°2020 du 30 avril 2020.

Les objectifs visés

- Approfondir ses compétences et connaissances en aviron (techniques, physiologiques, sanitaires)
- Viser un niveau d'excellence sportive grâce à un entraînement exigeant et structuré
- Générer une motivation de la réussite

Modalités d'admission

L'admission se fait par le chef d'établissement sur proposition de la Ligue Grand Est d'Aviron. Un bon niveau sportif (performance à l'ergomètre, résultats en bateau) est nécessaire pour être retenu ainsi qu'une capacité scolaire favorisant la réussite dans le double projet.

ATTENTION : Les sportifs qui intègrent la SES ne peuvent pas quitter leur club d'origine. Il n'y a donc pas de mutation possible sauf cas exceptionnel qui fera l'objet d'une commission composée à minima : d'un représentant de la ligue, d'un représentant du club de départ, du club d'arrivée et du Conseiller Technique Régional.

Nombre d'heures d'entraînement hebdomadaire

De 10 heures à 15 heures

Lieu d'entraînement

Sport Nautique de Nancy, 75 boulevard d'Austrasie 54000 Nancy

L'encadrement sportif

L'encadrement sportif sera effectué par Léo RONCHARD (DESJEPS), entraîneur au Sport Nautique de Nancy et membres de l'équipe technique régionale.

Le pôle espoir présent sur la même structure d'entraînement aura un rôle de conseil et d'expertise.

Participation aux activités de l'Association Sportive et aux compétitions U.N.S.S.

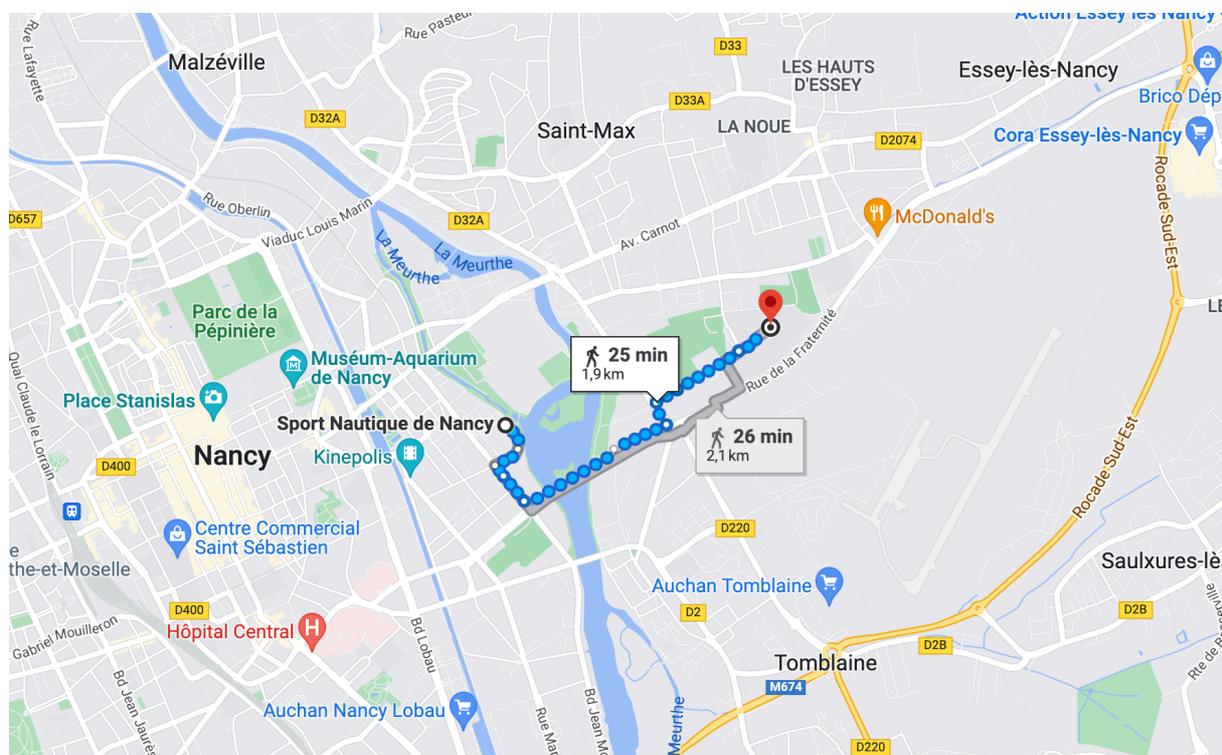
Les élèves devront participer aux activités de l'association sportive ainsi qu'aux compétition UNSS.

Le contrôle et le suivi médical

Le coordinateur de la section sportive scolaire, en lien avec l'infirmière de l'établissement, s'assure de la mise en œuvre d'un examen médical préalable à la pratique en début d'année scolaire et d'un suivi médical en cours d'année.

Modalités de transport des élèves sur les lieux de pratique

Les élèves se rendent à pied ou en vélo (7 minutes) sur le lieu de pratique (environ 2km).



Rôle et responsabilité

La Ligue Grand Est d'aviron

- recrutement des sportifs
- entraînement conseil et détection
- mise à disposition matériel (1X et 2-) pour les athlètes extérieurs au club support

Le Sport Nautique de Nancy:

- mise à disposition d'éducateurs sportifs diplômés . du matériel nécessaire, des installations
- participation aux déplacements lors des compétitions U.N.S.S



Le lycée Arthur Varoquaux :

- Coordination de la section sportive d'excellence
- Aménagement des emplois du temps
- Accès à l'Internat
- Suivi scolaire des élèves

Internat

Internat possible au lycée.

Coût

Pension complète à l'internat du Lycée (Du lundi matin au vendredi midi) : 1750 €
½ pension : 700 €

L'encadrement sportif est intégralement pris en charge par le Sport Nautique de Nancy et/ou la Ligue Grand Est d'Aviron
Les frais de pension restent à la charge des familles.

Coordonnées

Coordonnateur de la SES : Léo RONCHARD - 07 82 77 79 68-
leo.ronchard@avironnancy.com

Lycée Arthur Varoquaux – 10 rue Jean Moulin 54510 Tomblaine - 03 83 29 28 35

Sport Nautique de Nancy - 75 boulevard d'Austrasie 54000 Nancy - 07 67 00 93 88
contact@avironnancy.com